



Association MetroBoulotKino
c/o Claude REYMOND
avenue Godefroy 9
1208 Genève

Présent-e-s: (16) BAILAT Ariane MBK; DE GIORGI Aida MBK; DE MARCELLUS Olivier MBK; FIOUX Jean-Pierre MBK; GLARDON Marie-Jo MBK; GOLLY Samuel MBK; LARSON Alexander MBK; LEONI JOYE Tina MBK; LERCH Suzanne MBK; NISSIM Rina MBK; OLLAGNIER Edmée MBK; REYMOND Claude André MBK; RIVERO DE LEON Marina MBK; RONCHI Anne MBK; SCHILTER Christine MBK; SCHWERI Michel MBK;

Excusé-e-s: (2) GRAF Hans Peter MBK; RAMACIOTTI Daniel MBK;

31/10/2023 procès-verbal de l'assemblée générale du 31 octobre à 18h - saison 2022-2023

1. Les membres du Comité ayant accepté que respectivement Edmée conduise l'assemblée et informe que l'on n'a pas reçu des propositions d'ajouts à l'ordre du jour: l'assemblée l'accepte tel que publié sur la convocation et sans modification.
2. Edmée constate que **le procès-verbal de l'AG du 26 avril 2022 est accepté sans modification** et rappelle que la fête d'octobre passé pour les 10 ans de MBK fut un bon moment, qu'on y a bien mangé et qu'elle fut conclue par un super spectacle.
3. Claude explique que la position <3000 cotisation des membres> dans le Compte de résultat pour un montant de 2150 CHF comprenant toutes celles-ci sans plus distinguer comme lors de l'exercice précédent les cotisations statutaires d'avec les montants versés en sus et qui avaient été positionnés en <3004 donateurs> parce que l'exercice 2022-2023 le comité n'a pas souhaité qu'il soit acheminé aux sociétaires un QRcode avec un montant verrouillé. Si le compte 3004 atteste néanmoins un montant de 2790 CHF c'est parce que celui-ci est la contrepartie de la facture d'honoraires du trésorier+secrétaire pour ses prestations en cours d'exercice et dont il offre la substance à titre de don. Cette opération n'influence pas les résultats et à pour seul but de permettre aux instances de mesurer les coûts de ses tâches lorsqu'il faudra y pourvoir par d'autres moyens ou personnes. Concernant le Bilan, il explique que le compte <1300 Charges payées d'avance> totalise des droits pour deux films payés au cours de l'exercice sous examen et qui seront projetés au printemps 2024. Par ailleurs le compte <1525 Logiciels / prépayé infomaniak> indique le solde en compte auprès de ce fournisseur pour nous garantir de tous problèmes de renouvellement d'hébergement et de nom de domaine web. Oui nous bouclons avec une perte de 2588,51 CHF mais il fut organisé dans la période considérée un événement exceptionnel figurant au compte <4500 Frais pour manifestation> de 4052,21 CHF (notre anniversaire mentionné précédemment par Edmée. La Vérificatrice Rina rappelle la teneur de son rapport et propose à l'assemblée d'**accepter les comptes, d'en donner décharge au Comité** en remerciant le Trésorier: **approuvé par applaudissements.**
4. Edmée mentionne les **quatre partenariats envisagés pour l'avenir**, soit une collaboration montrant des films sur les conditions de travail et de vie des Palestiniens, une deuxième avec la Maison de quartier des Pâquis, une troisième avec la Haute école de design pour montrer des films réalisés par ses élèves, et finalement une collaboration avec l'Université pour permettre à ses étudiant-e-s de voir comment se déroulent nos débats après des projections et pour apprécier l'expression du public à leur sujet.
5. Edmée signale les apports respectifs des membres du Comité qui se représentent tous (Ariane + Edmée + Olivier + Marina + Anne + Claude), en remerciant notamment Marina pour ses réalisations graphiques du Programme et des flyers pour chaque projection. On se partage la responsabilité de montrer un film (obtention des droits + conformité du support avec les installations de FonctionCinéma, participation d'invité-e-s en rapport avec son thème, conduite des débats). Mais on se trouve bien vieux et on souhaite que le comité soit renforcé par la venue des nouvelles forces parce que Viviane qui trouvait si facilement des films sur le travail n'est plus parmi nous - bien que le comité ne tienne pas beaucoup de séances (environ 9 par saison) et qu'il n'est pas impératif de participer à toutes. Alexander Larson, qui fait des études de cinéma sur Genève et rejoint les Jeunesses POP s'annonce candidat, comme son ami Samuel Golly, étudiant avec master de l'art qui souhaite diversifier son engagement puisqu'il travaille déjà pour en agence de presse dans le domaine culturel.
Elections statutaires: **a)** l'assemblée décide à l'unanimité d'élire un comité constitué par Ariane + Edmée + Olivier + Marina + Anne + Claude + Alexander + Samuel. **b)** s'agissant de la répartition des charges, sur proposition du Trésorier, l'assemblée confère à Ariane + Edmée + Olivier + Marina + Anne la fonction de co-président-e et confirme Claude dans ses charges de Secrétaire et Trésorier. **c)** Rina est élue vérificatrice.
6. L'assemblée accepte de **ne rien changer en ce qui concerne les cotisations** individuelles ou collectives.
7. Dans les divers, une personne exprime des félicitations la mise en page du beau programme de saison distribué. L'assemblée souhaite que la prochaine assemblée se déroule **fin septembre ou début octobre 2024**, et finalement Edmée informe que le réalisateur invité Alex Mayenfisch nous offre les droits d'auteur sur son film *Chronique d'une bonne intention* qui sera projeté à 19h.

La séance est levée à 18h43, au pv Claude